

## CONSEIL MUNICIPAL

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2016.**

**Étaient présents** : Mmes et MM. André RIGNAULT, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRÉCHOUX, Karine ANASTASI, Mickaël COLIN, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Daniel SICARD, Nicolas BROSSARD (arrivé à 20h20), Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS Carole BLAIN et Catherine AMBAYE.

**Était absente excusée** : Mme Katia GAUDIN.

**Était absent** : M. Nicolas BROSSARD (arrivé à 20h20 « délibération PROGRAMME DE TRAVAUX EN RÉGIE 2016 ET COÛT HORAIRE »).

**Pouvoir** : Mme Katia GAUDIN à Mme Michelle CAILLAUD

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Jean-Claude LAFRÉCHOUX a été élu secrétaire de séance.

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2016.
2. DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE - FONDS DE CONCOURS ALLOUÉ A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS CIVRAISIEN ET CHARLOIS – TRAVAUX 2016 –
3. PROGRAMME DE TRAVAUX EN RÉGIE 2016 ET COÛT HORAIRE.
4. DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N°2.
5. QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- ❖ DROITS DE PRÉEMPTION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cet ajout à l'ordre du jour.

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

Après lecture et vote, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2016

#### DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE - FONDS DE CONCOURS ALLOUÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS CIVRAISIEN ET CHARLOIS – TRAVAUX 2016 –

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2016/1107 en date du 17 novembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé le budget pour l'aménagement de la rue « Route de loing » d'un montant à charge communale évalué à 8 925.35 € or, il s'avère que le montant à charge communale définitif est de 9 086.17 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Accepte pour l'aménagement de la rue « Route de Loing », le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes,
- Approuve le budget de l'opération d'un montant à charge communale définitif de 9 086.17 € ;
- Charge Monsieur le Maire et l'autorise à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

PRÉCISE que la délibération n° 2016/1107 en date du 17 novembre 2016 reçue en Sous-Préfecture le 2 décembre 2016 est abrogée.

#### PROGRAMME DE TRAVAUX EN RÉGIE 2016 ET COÛT HORAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Accepte le programme de travaux en régie suivant :

- Création d'une plateforme de lavage atelier.
- Réalisation d'un local de rangement à l'école.
- Mise en conformité PMR de la salle polyvalente.

Fixe le coût horaire des travaux en régie à 26 € (y compris amortissement du matériel roulant).

#### DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de procéder aux virements ci-après :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2115 (040) : Terrains bâtis	1 822.00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	7 930.00

21312 (040) : Bâtiments scolaires	3 062.00	2031(041) : Frais d'études	4 875.96
21312 (041) : Bâtiments scolaires	4 875.96	2031 (041) : Frais d'études	3 348.80
21318 (040) : Autres bâtiments publics	3 046.00	21751 (041) : Réseaux de voirie	4 851.74
2151 (041) : Autres réseaux	3 348.80		
	21 006.50		7 930.00

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	7 930.00	722 (042) : Immobilisations corporelles	7 930.00
	7 930.00		
<b>Total des Dépenses</b>	<b>28 936.50</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>28 936.50</b>

#### DROITS DE PRÉEMPTION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :

Section G : n° 512 –513 - 1074 (La Grenatière)

#### QUESTIONS DIVERSES :

##### Informations :

- L'INSTANT CONVIVIAL est un réseau de visiteurs bénévoles porté conjointement par Familles Rurales Fédération 86 et la MSA Sèvres-Vienne, afin de lutter contre l'isolement des personnes sur l'ensemble du pays Civraisien. Contact : 0768537981 mail : [linstantconvivial86@gmail.com](mailto:linstantconvivial86@gmail.com)
- EXPO « Les cagouilles » au centre culturel La Marchoise à GENÇAY jusqu'au 12 janvier 2017.
- Document CONSTRUISONS LA VIENNE DE 2025 - les 13 priorités pour le Département.
- Lutte contre les ragondins : au cours de la campagne, 92 ragondins ont été capturés. Merci à tous les piégeurs agréés qui ont œuvré bénévolement.
- Remerciements de l'association Savigné VTT pour la subvention octroyée.
- La livraison des colis devrait s'effectuer mardi 13 décembre, celle des agendas et des bulletins devrait avoir lieu avant la fin de la semaine.
- Le pont Napoléon, inauguré en 1863, est limité à 5 Tonnes. La charge maximale doit être respectée même si le pont est contrôlé régulièrement par le service des routes du Département.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 10 minutes.